

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

du mercredi 16 novembre 2016 à 20h30

Etaient présents : Mrs CLEMENT Guillaume, CHEVRIER Raphaël, MARTEAU Jean-François, BARBAUD David, GIRAULT Bernard, HESDIN Christian, BARREIRA Auguste, CASIER Christian.

Mmes FERGEAU Paquita, VERGER Nathalie, DOLIN Anne, RUSSEIL Marie-Pascale, BERTIN Monique.

Excusée: Mme SALVAT Julia

Secrétaire de séance : CASIER Christian

- Ordre du jour:
1. Délibérations Communauté de Communes Parthenay Gâtine
 2. Délibération modification statutaire du syndicat mixte des Eaux de Gâtine.
 3. Révision des tarifs communaux 2017
 4. Décisions modificatives budget de la commune
 5. Délibération transport scolaire
 6. Compte-rendu des différentes commissions
 7. Questions diverses

Information de monsieur le maire en début de séance

Démission de madame Marjorie SOUCHET en date du 8 novembre 2016. Nous ne sommes plus que 14 membres à siéger au Conseil Municipal.

Remplacement de la démissionnaire dans les commissions suivantes:

- CCPG Commission Enfance : Paquita FERGEAU
- CCPG Commission Jeunesse : Anne DOLIN
- CCPG Commission Ressources Humaines: Nathalie VERGER

1. Délibération Communauté de Communes Parthenay Gâtine

- Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)
 - Reversement aux communes de leur part de fiscalité (attributions de compensation positives ou négatives)
 - Toute compétence communautaire doit faire l'objet d'un financement de la part des communes pour donner à la CCPG les moyens d'exercer celle-ci.

La délibération concerne le transfert de la compétence Action Sociale à la CCPG.

 - Notre commune n'est pas concernée par les Attributions de Compensation car l'ancienne Communauté de Communes exerçait déjà cette compétence
 - Seules 10 communes sont concernées.
 - Les Attributions de compensation ne sont pas encore définitives. La CLECT se réunira fin 2017 pour les finaliser.
- Reclassement de la compétence « Aménagement, Entretien et valorisation des sentiers de randonnée reconnus d'intérêt communautaire » au titre de compétence optionnelle et de la compétence « Création, Aménagement et gestion des Équipements et Sites touristiques » au titre de compétence facultative.
 - Loi **NOTRE** (Nouvelle **O**rganisation **T**erritoriale de la **RE**publique)
 - Réorganisation des compétences:
 - . **Obligatoires** : Qui doivent impérativement être transférées à l'**EPCI** (Etablissement Public de Coopération Intercommunale)
 - . **Optionnelles** : Compétences importantes parmi lesquelles un choix est réalisé par les communes membres.
 - . **Facultatifs** : Toute compétence ne faisant pas partie des deux catégories précédentes.
 - Les compétences obligatoires sont en augmentation.
- Délibération pour le reclassement de la compétence « Collecte et Traitement des Déchets » en compétence obligatoire

- Délibération pour le reclassement de la compétence « Petite enfance, enfance, jeunesse » en compétence facultative
- Délibération pour la prise de compétence « Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire »
- Délibération concernant la modification des statuts de la CCPG (statuts qui entérinent les modifications votées précédemment).

Toutes ces propositions sont approuvées par le conseil municipal

2. Délibération concernant l'adhésion de la communauté de communes Airvaudais - Val de Thouet au Syndicat Mixte des Eaux de Gâtine pour la compétence « assainissement non collectif ».

Cette adhésion engendrera une extension du territoire syndical.
Proposition approuvée par le conseil municipal

3. Révision de tarifs communaux pour l'année 2017.

Présentation du nombre de location de salles pour l'année 2016:

- Salle des fêtes : 23 payantes et 12 gratuites
- Salle des associations : 16 payantes et 2 gratuites

Il est proposé de maintenir les tarifs 2016 pour l'année 2017 (y compris pour la location de matériel et pour le cimetière)
Proposition acceptée par le conseil municipal.

4. Décisions modificatives concernant le budget de la commune.

Vote de crédits supplémentaires concernant :

DESIGNATION DES ARTICLES		CREDITS SUPPL. A VOTER	
N°	INTITULE	DEPENSES	RECETTES
6417	Rémunération apprentis	3.300,00 €	
673	Titres annulés sur exercice antérieur	427,00 €	
7489	Restitution Fonds amorceage	1.717,00 €	
6419	Remboursement sur rémunération		5.444,00 €
	Total	5.444,00 €	5.444,00 €

5. Transport scolaire

Délibération supplémentaire du sujet, déjà évoqué en conseil municipal du 27 juillet 2016.

En 2015/2016 : 16 enfants prenaient le bus pour la somme de 648€. La commune a toujours pris en charge les frais de transport des enfants des écarts.

Pour la rentrée 2016, le CD79 a annoncé une augmentation des tarifs de 45€ à 100€

Nous aurons 9 élèves bénéficiaires du service donc 900€ dont 4 d'autres communes.

La commune a pris en charge 100% du transport scolaire de tous les enfants sur 2015/2016

Pour l'exercice 2017, proposition de refacturer aux communes concernées la part de transport qui leur revient : Saurais, La Chapelle Bertrand, La Peyratte.

Charge aux communes de prendre en charge ou de demander une participation aux familles

La commune de La Ferrière continuera de financer par le budget communal le transport des enfants de la commune.

Accepté par le Conseil Municipal.

6. Compte-rendu des différentes commissions

Voirie

1. Démolition du bâtiment de la piscine Laigné.
Devis de l'entreprise Paitrault pour un montant de 2582,00€ TTC
Proposition acceptée par le conseil
2. Compteur d'eau à déplacer au même endroit
Devis SMEG de 512,37€ TTC
Proposition acceptée par le conseil
3. Aménagement d'accès sur le domaine public (enlèvement de bordures à Lavauseau) + goudronnement
Devis MTP de 2164,42€ TTC
Proposition acceptée par le conseil

4. Magot, intervention de la SARL Paitrault avec tractopelle pour remplacement de 37m de buses d'eau usée par de l'écopal.

- **Bâtiments**

1. Isolation des logements locatifs par trois agents communaux réalisée.
Reste à prévoir l'aménagement de deux cours
2. Logements situés au-dessus de la poste. Les travaux de la cage d'escalier desservant ces deux appartements débuteront début janvier
3. Le 5 novembre l'enlèvement de la toiture du bâtiment de la piscine Laigné a été réalisé par un groupe d'élus

- **Economique**

Panneau des associations et artisans en finalisation avec le concepteur suite aux retours des associations.

- **Cantine**

Des jeux ont été remis aux enfants et une armoire destinée aux produits d'entretien a été livrée à l'école.
Organisation du repas de Noël qui aura lieu à la Salle des Fêtes le 16 décembre 2016 + spectacle et goûter.
Samedi 19 novembre, rencontre avec un groupe de jeunes dans le but de continuer les activités du foyer des jeunes;

- **Communication**

La commission est en attente des articles des autres commissions pour insertion dans le bulletin ferrarien

- **Bibliothèque**

Achat de livres à « La Belle Aventure » de Poitiers

Projets:

Mise en place d'animations à la bibliothèque e 2017 (en avril le thème sera les films animaliers)

Appel à bénévoles pour de l'animation créative

7. Questions diverses.

Lecture d'un courrier de la CCPG demandant aux élus désirant participer au forum des élus du 7 décembre à Secondigny de se faire connaître.

Lecture d'un courrier de l'association « France Parkinson » sollicitant la location de la salle des fêtes à titre gratuit le samedi 4 mars 2017 (tournoi de belote). Requête acceptée par le conseil.

Lecture d'un courrier de Bouygues télécoms nous avisant d'un renouvellement d'antenne afin d'améliorer la connexion internet sans fil

Le 29 novembre 2016 à 09h30, réunion du comité de pilotage Natura 2000 Vallée du magot à la Salle des Associations.

Lecture d'un courrier du Groupement de la Gendarmerie Nationale nous proposant une visite du Centre des Opérations et de Renseignements de la Gendarmerie (CORG). Les élus intéressés se manifestent auprès de monsieur le maire.

Vendredi 16 décembre 2016 au soir, randonnée des illuminations. Rendez-vous au foyer des jeunes à 20h00.

Prochain conseil municipal le lundi 19 décembre à 20h30.

Fin de séance à 22h05